

# L'hévéaculture indochinoise, des origines à la Seconde Guerre mondiale

Eric Panthou

Centre d'Histoire « Espaces et Cultures », Université Clermont Auvergne

Intervention dans le cadre des Travaux Dirigés pour le cours d'Agrégation sur «Les Sociétés coloniales, 1850-1950», à l'invitation de Pierre Cornu, maître de conférences en Histoire contemporaine à l'Université Blaise Pascal, Clermont II. Jeudi 28 février 2013.

**Mots clés :** Hévéaculture, plantations d'hévéas, colonialisme, Société Michelin, Indochine, Viêt Nam, ouvriers agricoles, coolies, caoutchouc, histoire sociale, taylorisme, concessions coloniales, Trần Tử Bình, Thanh Niên, communisme, mouvements anticoloniaux, grèves, violence coloniale, Alexandre Varenne.

Avant-propos : Ce travail constitue une synthèse des principales études récemment parues portant sur le sujet. Nous avons ajouté plusieurs exemples issus de nos recherches personnelles sur Michelin. Les références des principaux ouvrages consultés sont signalées ; toutefois, nous n'avons pas fait systématiquement usage de cette règle de la citation, de façon à ne pas trop alourdir ce texte qui n'avait pas vocation à être diffusé au-delà du cercle des étudiants présents au cours. Quelques parties ont été présentées de façons très synthétiques (violence, taylorisation, etc.). Je me permets de renvoyer le lecteur à mes publications pour approfondir ces questions.

## Introduction

La période des Empires coloniaux a vu les sociétés dominées connaître des bouleversements spécifiques. L'un des plus importants est le développement d'un secteur de grandes plantations dont la fonction primordiale est le ravitaillement des métropoles en matières premières industrielles ou alimentaires.

Je voudrais ici aborder un exemple, l'hévéaculture indochinoise, qui a induit une série de changements profonds dans la société vietnamienne, tant au niveau économique, social, culturel, environnemental ou même politique, les plantations étant considérées par le peuple vietnamien, dès les années trente, comme emblématique du colonialisme et de la domination et de la violence des grands groupes occidentaux sur le Viêt-nam.

Je crois que l'ensemble de ces changements induits par l'hévéaculture, sont partie intégrante des questions au programme de l'Agrégation sur les sociétés coloniales. A savoir : les nouvelles mobilités sociales et économiques comme la prolétarianisation d'une partie des masses paysannes, les migrations de travail, le travail forcé ; à savoir l'émergence de catégories sociales comme les planteurs, les sociétés de recrutement de main-d'œuvre, les forces de l'ordre autour et dans les plantations ; à savoir les formes variées de résistance au colonialisme ; à savoir enfin les mutations culturelles et environnementales induites par l'hévéaculture, etc.

Je vais donc essayer d'aborder ces différents thèmes en m'appuyant sur mes recherches portant sur les plantations Michelin, en précisant toutefois que ces dernières se caractérisent par un certain nombre de particularismes, que je signalerai dans le déroulé de mon exposé. Notons d'emblée que les principales caractéristiques de l'économie de plantation, définies à l'échelle des Amériques, de l'Afrique et de l'Asie par l'historien Philip Curtin, s'appliquent totalement au secteur de l'hévéa en Indochine. Je les signalerai.

L'historiographie de l'hévéaculture indochinoise a été largement renouvelée depuis une dizaine d'années grâce aux thèses de Christophe Bonneuil<sup>1</sup> et Webby Kalikiti<sup>2</sup> et plus récemment à celles de Michitake Aso<sup>3</sup> et Marianne Boucheret<sup>4</sup>.

Alors que les historiens dans les années 1970 et 1980 s'étaient focalisés sur la domination coloniale au prisme du sort fait à la main-d'œuvre, la recherche actuelle est davantage orientée d'une part sur les relations conflictuelles qu'ont pu entretenir planteurs et autorités, d'autre part sur l'histoire économique, et enfin sur la manière dont les sciences ont contribué à la domination de l'hévéaculture coloniale sur celle indigène<sup>5</sup>. Cette histoire a suscité davantage l'intérêt des chercheurs anglo-saxons que Français. Les sources sont essentiellement issues des archives coloniales françaises, rapatriées pour partie à Aix-en-Provence, ou restées au Viêt-nam, pour ce qui concerne les archives du Gouverneur de Cochinchine, la Colonie française de l'Union Indochinoise. La presse locale indochinoise, très vivace ainsi que la littérature ayant dénoncé la vie dans ces plantations<sup>6</sup>, sont très utiles.

Les traces laissées par les populations colonisées sont très faiblement représentées au sein de ces sources. D'une part parce que la majorité des coolies étaient illettrés, aussi, très peu ont laissé de témoignages ; d'autre part parce qu'ils étaient privés d'un certain nombre de droits démocratiques leur permettant de s'exprimer (chaque journal édité en annamite devait au préalable être visé par la censure, à la différence de ceux écrits en français). Ils n'avaient pas davantage de représentation politique permettant une expression publique (hormis la représentation des élites). Le fait que le témoignage le plus connu sur la condition ouvrière dans les plantations, et l'un des rares, sinon le seul, traduits en occident, émane d'un coolie

---

<sup>1</sup> Christophe Bonneuil, *Mettre en ordre et discipliner les tropiques : les sciences du végétal dans l'empire français, 1870-1940*, Thèse Histoire des Sciences, Université Paris VII., 1997, 563 p.

<sup>2</sup> Webby Silupya Kalikiti, *Plantation labour : rubber planters and the colonial state in French Indochina, 1890-1939*, Thesis (Ph.D.), London University, 2000, 323 p.

<sup>3</sup> Michitake Aso, *Forests without birds : Science, environment, and health in french colonial Vietnam*, Dissertation for the degree of Doctor of Philosophy, University of Wisconsin-Madison, 2011, 487 p.

<sup>4</sup> Marianne Boucheret, *Les plantations d'hévéas en Indochine (1897-1954)*, Thèse Paris I Panthéon-Sorbonne, 2008, 1146 p.

<sup>5</sup> Le Viêt-nam est en passe de devenir le second producteur mondial de caoutchouc naturel en 2012 avec près d'un million de tonnes produites.

<sup>6</sup> Andrée Viollis, *SOS Indochine*, Pantin, Les bons caractères, 2008, 350 p. (première édition en 1935 chez Gallimard), Paul Monet, *Les jauniers : histoire vraie*, Paris, Nouvelle revue française, 345 p., Yvonne Schultz, *Dans la griffe des jauniers*, Paris, Plon, 1944, 243 p.

recruté chez Michelin, Trần Tử Bình, a également contribué à mettre en lumière ce qu'il qualifiait comme « l'enfer sur terre ».

C'est justement ce témoignage, pour la première fois traduit en français<sup>7</sup>, qui constitue la première partie de l'ouvrage dont j'ai assuré l'analyse historique. Il faut savoir qu'il y a moins de deux semaines, à la question « Quels livres conseillerez-vous à un étudiant se rendant au Viêt-nam » posée à plusieurs dizaines de chercheurs du monde entier sur la liste Vietnam Studies Group, *Phú Riềng, la Rouge*, de Trần Tử Bình, a été classé parmi la vingtaine d'ouvrages retenus. C'est je crois dire l'importance de ce récit, considéré effectivement par plusieurs spécialistes comme le plus fiable sur la condition ouvrière dans ces grandes plantations.

Écrire cette Histoire est difficile, à la fois en raison des raisons objectives (éloignement du Viêt-nam) mais aussi par les obstacles encore mis à l'accès aux sources (que ce soit par les autorités vietnamiennes, les associations d'anciens planteurs ou des Sociétés telles que Michelin qui ne nous a pas autorisé à consulter ses archives).

La collaboration de plusieurs chercheurs nous a permis malgré tout d'obtenir les copies de précieux documents en provenance des archives du Gouverneur de Cochinchine (conservées à Hồ Chí Minh Ville), mais aussi et surtout des archives Michelin<sup>8</sup>. Ceci nous permet d'établir le particularisme des plantations Michelin dont l'histoire est émaillée de conflits : conflits sociaux nombreux et durement réprimés, succession de crises entre la Société Michelin et le puissant Syndicat des planteurs ; incompréhensions croissantes enfin, entre les directeurs des concessions Michelin et les autorités de plus en plus inquiètes de l'image négative des Plantations Michelin<sup>9</sup>.

L'histoire de la culture de l'hévéa en Indochine est marquée par les rapports de force qu'ont sans cesse essayé d'instaurer les planteurs avec les pouvoirs publics. Ces relations, tant à la lecture de la presse que des documents administratifs ou ceux émanant des

---

<sup>7</sup> Trần Tử Bình, raconté par Ha An, « Phú Riềng la Rouge : récit d'une révolte sur une plantation Michelin d'Indochine en 1930 », dans Éric Panthou, Trần Tử Bình, *La Terre Rouge, Michelin au Viêt-Nam : une histoire sociale*, Vertaizon, éd. La Galipote, 2013, p. 15-154.

<sup>8</sup> N'ayant pu accéder aux archives Michelin nous avons pu bénéficier des copies de nombreux documents consultés ici par Christophe Bonneuil, après sa thèse. Qu'il reçoive ici toute ma gratitude.

<sup>9</sup> Éric Panthou, « Aux sources du particularisme des plantations Michelin en Indochine, de leur origine à 1939 », dans Éric Panthou, Trần Tử Bình, *La Terre Rouge, Michelin au Viêt-Nam*, *op.cit.*, p. 155-337.

planteurs, apparaissent conflictuelles<sup>10</sup>. Elles participent de cette « colonisation ambiguë », non monolithique, décrite par les historiens<sup>11</sup>. Certes, les pouvoirs publics n'ont pas donné satisfaction à toutes les attentes des planteurs, les problèmes sociaux et économiques générés par les conditions de travail, la question agraire et la croissance démographique non maîtrisée les en empêchant<sup>12</sup>.

Pour autant, beaucoup d'éléments indiquent que l'État a agi d'abord au profit de l'économie coloniale et en particulier des planteurs. Cela se manifeste par l'attribution de concessions immenses à un prix dérisoire au détriment des populations autochtones, la mise en place d'un type de contrats de travail aliénant toujours plus les salariés, ou l'impunité accordée aux colons auteurs de violences sur les coolies<sup>13</sup>. La répression envers tous ceux qui dénoncent leurs conditions de travail et d'existence en apporte aussi la preuve. Et quand survient la crise économique, c'est encore l'État qui a tenu à bout de bras financièrement une hévéaculture menacée de disparaître.

Que l'on s'intéresse à l'une ou l'autre de ces approches, les plantations Michelin offrent une riche étude de cas. Elles furent considérées comme les plus modernes et en même temps, celles où la situation des coolies était jugée la plus dure, ce qui occasionna les conflits sociaux les plus graves dans ce secteur.

C'est en s'appuyant sur cet exemple que je vais évoquer les principales caractéristiques de l'hévéaculture indochinoise.

## I-Des conditions très favorables

Les autorités françaises ont, dès la conquête de l'Indochine, privilégié le développement économique de la région par son secteur agricole. L'hévéaculture reste comme le symbole

---

<sup>10</sup> C'est aussi la thèse défendue dans l'ouvrage le plus récent sur ce sujet. Martin Thomas, *Violence and Colonial order, police workers and protest in the european Colonial Empires, 1918-1940*, Cambridge, Cambridge University Press, 2012, XII-527 p.

<sup>11</sup> Pierre Brocheux et Daniel Hémery, *Indochine, la colonisation ambiguë : 1858-1954*, Paris, La Découverte, nouvelle édition, 2001, 447 p.

<sup>12</sup> Pierre Brocheux, *Une histoire économique du Viet Nam. 1805-2007. La palanque et le camion*, Paris, Les Indes savantes, 2009, p. 45.

<sup>13</sup> Coolie est un terme né au XIX<sup>e</sup> siècle désignant les travailleurs agricoles à l'échelle de l'Asie.

de cette réussite économique. Il s'agissait d'une culture d'exportation, ce qui est l'une des caractéristiques de l'économie de plantation.

L'industrie caoutchoutière s'implante en Malaisie britannique après 1877. Elle s'étend ensuite à Ceylan, puis dans les Indes Néerlandaises, à Java et Sumatra, Malaisie et Indes néerlandaises assurant tout au long de la période considérée plus des trois quart de la production mondiale de caoutchouc.

Les premières hévéas plantés en Indochine le sont dans les dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle. A partir de 1905, ce sont les bénéfices substantiels réalisés par un commissaire de police ayant investi à proximité de Saigon, en Cochinchine, qui vont inciter toute une série de fonctionnaires, de membres des professions libérales et de la petite bourgeoisie de Saigon, d'investir dans ce secteur dit des "terres grises".

Avant 1914, l'hévéaculture est donc le fait de colons plutôt que de sociétés anonymes. Celles-ci ne représentent qu'1/3 des surfaces exploitées en 1914. La Société des Caoutchoucs de l'Indochine, créée par la Banque de l'Indochine, en constitue le meilleur exemple.

Avec la montée foudroyante des besoins en caoutchouc au moment de la guerre, l'expansion de l'automobile puis la montée des cours après 1923, on assiste à un véritable boom du caoutchouc en Cochinchine ainsi qu'à la frontière cambodgienne, aux conditions pédologiques et climatiques très favorables.

Beaucoup de nouvelles grandes plantations se créent entre 1924 et 1929 tandis que les anciennes se consolident ou se regroupent. Les frères Michelin, après un échec retentissant au Brésil au début du siècle, décident d'investir massivement dans la colonie. Contrôler la qualité de la gomme nécessaire à ses usines, limiter l'impact des fluctuations des cours du caoutchouc sur un marché contrôlé par les courtiers de Londres et Singapour constituent les principales raisons évoquées par la firme. Mais la perspective de réaliser de juteux profits joue sans doute puissamment en faveur d'un tel engagement. Le rapport entre le prix de revient d'un kilo de caoutchouc et son prix de vente est en effet de 1 à 10 fin 1925<sup>14</sup>.

---

<sup>14</sup> Fernand de Montaignut, *La colonisation dans l'est de la Cochinchine*, thèse Droit, Université Paris, 1929, p. 25.

L'image du planteur est celle du colon ayant fait fortune en quelques années, vivant dans le luxe, ayant une vie facile et oisive faite de mondanités, d'agapes et de chasses épiques.

L'attrait du marché indochinois, de sa monnaie refuge qu'est la piastre et ces perspectives de profits, sont les trois principaux éléments expliquant cette arrivée massive de capitaux métropolitains de 1923 à 1929, ce secteur captant plus de la moitié des investissements en Indochine (plus d'1 milliard de francs). Se développe alors un secteur agricole moderne et capitalistique qui recueille particulièrement l'attention des pouvoirs publics. L'attrait du marché indochinois était d'abord dû aux efforts de l'État pour attirer les capitaux. Cela se traduit d'abord par la distribution d'immenses concessions à de grandes sociétés aux mains des colons, sociétés indochinoises mais surtout métropolitaines, à des conditions financières et fiscales très favorables<sup>15</sup> ; ensuite par le financement massif des infrastructures de transport (routes, ports, chemin de fer) utiles à l'essor du commerce et notamment des planteurs (une des caractéristiques de l'économie de plantation selon Philip Curtin). L'État a aussi contribué à satisfaire les besoins de financements des planteurs grâce à la Banque d'Indochine à qui il avait donné le privilège unique d'émettre la monnaie.

Les investisseurs métropolitains sont également attirés par le très faible coût de la main-d'œuvre, estimé 25 à 30% inférieurs à celui des concurrents malais et javanais. L'absence quasi totale de droit du travail pour les populations indigènes explique en partie cette situation : droit de grève, de se syndiquer, législation sur les accidents du travail, n'existent pas avant 1945. Les investissements par hectares plantés sont les plus bas de l'Asie du Sud-est en Indochine, en raison de ces conditions favorables<sup>16</sup>.

Si les plantations sont présentées comme le symbole de la violence et de l'exploitation coloniale, elles sont donc aussi dépeintes comme certains comme les symboles de la réussite économique de cette colonie, le symbole de la domestication de la nature présentée comme « sauvage » grâce à la politique de « mise en valeur » prônée notamment par Albert Sarrault au sortir de la Première Guerre mondiale.

---

<sup>15</sup> Sur le rôle des autorités pour favoriser la distribution de terres aux capitaux venus de métropole, voir Mark Cleary, « Land codes and the state in French Cochinchina C. 1900-1940 », *Journal of Historical Geography*, 29, 3, 2003, p. 356-375.

<sup>16</sup> Pierre Brocheux, Daniel Hémerly, *op.cit.*, p. 129-16.

Ceci signifiait l'expropriation des terres présentées abusivement après la conquête coloniale comme « abandonnées » ou juridiquement « vacantes et sans maîtres », pour les redistribuer d'abord à des petits colons blancs puis, surtout, à des grandes sociétés capitalistes<sup>17</sup>. Jusqu'en 1913, ces terres sont distribuées gratuitement et sans limites de surface, sous réserve de mise en valeur et du versement d'impôts à taux privilégiés. En 1910, le Gouverneur décida que toutes les terres rouges seraient réservées à la culture du caoutchouc. Dès lors, l'expropriation fut effective pour les communautés proto-indochinoises, désignées sous le terme de « Moï »<sup>18</sup> et vivant sur ces terres. Malgré la résistance de ces populations, des dizaines de milliers d'hectares furent attribués aux grandes sociétés après 1918 dans cette région aux forêts présentées comme vierges et sauvages. En fait, elles étaient exploitées depuis des générations par ces peuples indigènes habitués à défricher pour cultiver sur des terres brûlées et à faire paître leur bétail sur les surfaces laissées ensuite en jachère. Aussi, va-t-on assister non pas à une mise en valeur des ressources mais à leur exploitation capitaliste.

En quelques années, la surface mise en valeur est doublée, atteignant 100000 hectares en 1930. Les petits planteurs et colons firent cause commune pour s'opposer à l'octroi de ces immenses concessions aux capitaux métropolitains et ceux en lien avec l'étranger, considérés comme des requins<sup>19</sup>. En vain.

Ces grands groupes étaient les seuls à même de posséder les capitaux nécessaires pour mettre en valeur de telles surfaces dans un laps de temps rapide, et aussi d'attendre, la durée nécessaire avant la première saignée d'un hévéa planté (5 à 7 ans), pour récolter les premiers fruits de leur investissement. Il s'agit d'une organisation à grande échelle et à forte intensité de capital (une des caractéristiques de l'économie de plantation selon Philip Curtin). La presse coloniale multiplia les dénonciations de collusions entre autorités et grands groupes

---

<sup>17</sup>Alexandre Deroche, *France coloniale et droit de propriété : les concessions en Indochine*, Paris, L'Harmattan, 2004, 281 p.

<sup>18</sup> « Moï » est le terme péjoratif par lequel les Vietnamiens désignent les ethnies non Viêt des hauts plateaux du centre du pays, notamment les Stieng. L'administration utilisa souvent ce terme.

<sup>19</sup> Eric Panthou, « Michelin en Indochine et en Éthiopie ou l'opportunité coloniale, 1912-1939 », Communication au Séminaire « Michelin à la loupe des sciences sociales », Université Blaise Pascal (Clermont-Ferrand II), Maison des sciences de l'Homme, 28 mars 2012, sous la direction d'Hélène Roth. Consultable sur HAL : <https://hal-clermont-univ.archives-ouvertes.fr/hal-01273862>



financiers et industriels, Alexandre Varenne, le Gouverneur général, fut victime d'une campagne qui donna lieu à une commission d'enquête à l'Assemblée Nationale<sup>20</sup>.

Michelin qui demandait 100000 hectares, preuve de ses ambitions, en obtint environ 50000, mais n'en mis en valeur que 13000 en raison du surgissement de la crise et du contingentement des surfaces après un accord international en 1934.

### **A- Une hévéaculture hyper-concentrée**

L'hévéaculture indochinoise est hyper concentrée et la production indigène est négligeable (6% de la production, les dizaines de plantations aux mains de cette population dépassant rarement quelques dizaines d'hectares) alors qu'elle représente la moitié des volumes produits en Malaisie, le premier producteur mondial. 3 groupes contrôlent la plupart des principales sociétés et de la production. En 1944, le groupe franco-belge Rivaud (également présent dans d'autres colonies en Asie du sud-est et dans d'autres secteurs agricoles) représente 31 % du marché (avec notamment la toute puissante Société des Terres Rouges, créée en 1923) contre 30 % à celui contrôlé par la Banque d'Indochine, groupe auquel est lié les deux principales figures de l'hévéaculture avant 1940, Octave Homberg et le Colonel Bernard. Michelin, qui n'est associé à aucun partenaire financier, représente alors 11 %<sup>21</sup>.

Ces sociétés ont constitué des groupes de pression importants, attendant de l'État qu'il leur assure des profits par le biais de lois et règlements sur le régime de la terre, le recrutement de la main-d'œuvre ... ou l'absence de lois et règlements sur le droit du Travail ! Ce lobby était cependant fréquemment divisé entre grands et petits planteurs. Chacun a pu défendre parfois des points de vue opposés à certains moments (question des recrutements, des prêts au moment de la crise). Si tous, à l'exception notable de Michelin, se retrouvent au sein du Syndicat des planteurs, installé à Saigon, les grands groupes ont constitué l'Union des Planteurs (créée en 1930), dont le siège est à Paris pour mieux défendre leurs intérêts propres auprès de la métropole. Le Comité de l'Indochine a aussi été un lobby puissant. Michelin apparaissait comme isolé parce qu'il est en même temps le principal acheteur du caoutchouc indochinois importé en France et l'un des principaux

<sup>20</sup> Sur Alexandre Varenne, voir l'excellent documentaire de Luc Boëls, *L'Indochine d'Alexandre Varenne : un Proconsul socialiste à Hanoi, Indochine 1925-1928*, Clermont Première et Zoulou Compagnie, 53 minutes, 2005.

<sup>21</sup> Pierre Brocheux, Daniel Hémerly, *op.cit.*, p. 126.

planteurs, défendant donc des intérêts contradictoires -notamment lors de la crise de 1929-, et aussi par la singularité de ses méthodes et son souci du particularisme, qui lui valurent de fortes inimitiés.

Durant la période considérée, on passe d'une agriculture extensive à une agriculture intensive. En Indochine, cette agriculture intensive se développe à partir du début des années 1930. Il y a un véritable boom du caoutchouc entre 1925 et 1930, atteignant 130000 hectares. Cette culture intensive s'accompagne de coûts plus élevés, notamment par l'usage croissant de fertilisants et en raison des dommages accrus résultant des maladies. Sa production passe de 11000 tonnes en 1930 à 67000 en 1939. Elle devient le troisième exportateur mondial mais ne représente que 6 % du marché. La métropole ne capte plus alors qu'un tiers de la production de la colonie, moins que les États-Unis<sup>22</sup>.

Jacques Marseille considère que les colonies ont coûté plus d'argent à la métropole qu'elles n'en n'ont rapporté. Mais ce n'est prendre en compte qu'une partie des données. Ce secteur contribua fortement à l'essor économique de la colonie dont la balance commerciale est restée constamment bénéficiaire du début du siècle à 1945, une exception au sein de l'Empire français<sup>23</sup>. La part du caoutchouc dans la valeur des exportations indochinoises passe de 1,5 % en 1928 à 10,5 % en 1935 puis 27,4 % en 1939<sup>24</sup>.

Si on prend en compte le fait que les avances et prêts provenaient essentiellement du budget de la colonie, qu'une partie de ces prêts ne fut pas remboursée ou le fut dans une monnaie dévaluée, et que les planteurs bénéficiaient par ailleurs d'exonérations d'impôts, on peut considérer que l'hévéaculture a représenté un coût exorbitant pour les budgets indochinois. Comme le disent justement Pierre Brocheux et Daniel Hémery : « L'impôt paysan aura sauvé la plantation capitaliste ». Si on met en regard de cet argent public mis au profit des planteurs et les bénéfices fabuleux qu'ont rapportés ces plantations aux grandes sociétés comme Michelin, on peut considérer que la thèse de Jacques Marseille ne s'applique pas à l'hévéaculture.

---

<sup>22</sup> Laurent Francheteau, *Le caoutchouc indochinois de 1914 à 1939*, mémoire de maîtrise, Université Lyon II, [1998], p. 37-39.

<sup>23</sup> Pierre Brocheux, Daniel Hémery, *op.cit.*, p. 170.

<sup>24</sup> Marianne Boucheret, *Les plantations d'hévéas en Indochine...*, *op.cit.*, p. 820.

Contrairement aux autorités britanniques et néerlandaises en Malaisie et à Java et Sumatra, L'État va intervenir massivement pour sauver l'industrie indochinoise du caoutchouc de la ruine quand surgit la crise. 180 millions de francs sont versés sous forme de primes à la production ou de prêts. 84 % des sommes versées bénéficient à 27 sociétés anonymes.

## **B- La question de la main-d'œuvre**

Pour mettre en valeur ces concessions situées dans des régions faiblement peuplées et isolées, il a fallu recourir à une main-d'œuvre extérieure. Dans nombre d'autres colonies, il s'est agit d'immigrants venus soit des Indes soit de Chine. Ceci concerne des millions de coolies, essentiellement des hommes, sur la période considérée (une des caractéristiques de l'économie de plantation selon Philip Curtin).

En Indochine, les grandes plantations de la région des terres rouges, au nord est de Saïgon, se situent en effet dans une zone forestière où les communautés indigènes locales, récemment pacifiées, se révèlent à la fois réfractaires au travail organisé et trop peu nombreuses. On a donc privilégié le recours aux populations venues du Tonkin et d'Annam, des régions parmi les plus densément peuplées du monde. L'accaparement des terres communales -fondement des pratiques solidaires de ces populations paysannes- par l'État et les notables locaux, l'aggravation de la pression fiscale et l'endettement croissant de la petite paysannerie contribuèrent à la formation d'un prolétariat disponible pour ces grandes plantations. La surpopulation, les famines régulières, les cataclysmes fréquents sur les cotes de l'Annam, poussèrent aussi à cet exode. L'Église catholique a souvent encouragé ces migrations. Les prêtres missionnaires, bien implantés dans les nombreux villages catholiques, participent parfois à cette opération. Certains en bénéficient même<sup>25</sup>. On sait que l'Église catholique avait des liens forts avec les milieux économiques et financiers en Indochine<sup>26</sup> et qu'elle est intervenue directement pour faciliter la création et l'approvisionnement en main-d'œuvre de certaines des premières grandes plantations dès le

---

<sup>25</sup> *L'Annam nouveau*, journal annamite, publie une lettre du 22 décembre 1932 adressée au gouverneur général d'Indochine signée par 235 coolies se plaignant du rôle joué par un père qui accapara l'argent destiné aux ouvriers recrutés par la plantation de Phu-Qhóc. Cité par *L'Humanité*, 30 avril 1933, p. 2.

<sup>26</sup> L'Évêque de Saïgon convainquit Michelin de recruter quelques dizaines de Chinois fuyant les communistes en 1928. Il ne s'adaptèrent pas et leur contrat fut rompu.

début du XX<sup>e</sup> siècle. Ainsi, Suzannah et An Lôm étaient exclusivement composées de coolies catholiques<sup>27</sup>.

Dès 1918, l'État avait édicté une réglementation sur la main-d'œuvre agricole mais elle était imprécise et fut mal appliquée. Avec le boom du caoutchouc, ce sont bientôt des dizaines de milliers de coolies qu'il faut recruter, pour défricher et mettre en valeur ces immenses concessions des terres rouges en lieu et place d'une épaisse forêt secondaire.

Ces migrations ouvrent la voie à toutes sortes d'exactions, quel que soit les colonies. Ce fut particulièrement le cas en Indochine, le recrutement étant ici alloué à des sociétés privées qui multiplièrent les tromperies, vols et maltraitances à l'égard des coolies. A l'image de *Terre d'Ébène* publié par Albert Londres en 1929, dénonçant le travail forcé sur les chantiers ferroviaires en Afrique, plusieurs auteurs dénoncèrent les conditions de recrutement et d'utilisation de la main-d'œuvre dans les plantations d'Indochine (Andrée Viollis, Paul Monet, Yvonne Schultz, etc.). Mais ce qui suscita le plus de réactions de la part des autorités, ce sont les violentes critiques développées dans la presse coloniale, en particulier celle aux mains des colons du nord, intéressés au maintien d'une main-d'œuvre nombreuse et bon marché dans leurs provinces (planteurs de café notamment). La presse décrivit les coolies des plantations comme des esclaves. Les planteurs réagirent avec autant de virulence, dénonçant les hécatombes sur les chantiers de travaux publics, jugeant comme une sérieuse violation des droits de l'Homme les obstacles mis par les autorités à l'émigration de ceux voulant échapper à la famine et la misère par l'instauration de quotas.

Chez les opposants aux planteurs d'héveas, on dénonce aussi la condition juridique des coolies, considérés comme contractuels mais assimilés à des travailleurs forcés voire à des esclaves.

L'abolition de l'esclavage (de 1807 chez les Britanniques à 1888 au Brésil) a conduit à la mise en place de l'engagisme ou coolie-trade, c'est-à-dire le commerce/transport de la main-d'œuvre asiatique sous contrat de travail. Coolie vient du mot tamil *kuli* qui signifie salaire. Ces travailleurs sont bien des salariés, sous contrats, et le terme a ensuite désigné l'ensemble des manœuvres venant d'Inde, Chine, Indochine, Java, etc.

---

<sup>27</sup> Webby Silupya Kalikiti, *op.cit.*, p. 40.

Dans le système anglais, qui fonctionna au milieu du XIX<sup>e</sup>, le coolie s'engageait pour 5 ans, puis devait ensuite rester 5 ans de plus dans la colonie ; mais il était libre de choisir son emploi, y compris en ville. Le coolie trade fut aboli en 1920, notamment suite aux plaintes du Parti du Congrès, en Inde, alors que l'engagisme connaît ses heures de gloire en Indochine entre 1925 et 1929.

C'est là que la pression des grands planteurs se fit la plus forte pour obtenir dans un délai très court, des milliers de contractuels (17000 recrues en 1927). D'où les abus et tromperies commis par les recruteurs auprès de paysans à qui on faisait miroiter des conditions de vie et de travail quasi paradisiaques et qui, illettrés pour environ 85% d'entre eux selon une enquête partielle en 1938, ne pouvaient comprendre le contrat qu'on leur faisait signer. Les conditions d'acheminements sont déplorables et, une fois sur place, les coolies sont confrontés à des conditions de travail, très dures et dangereuses. La réglementation sur la santé était systématiquement enfreinte, les recommandations de l'inspection du travail, ignorées. Pour autant, aucun planteur n'était sanctionné.

Sous l'égide du Gouverneur d'Indochine, le socialiste -et député du Puy-de-Dôme, fondateur du quotidien *La Montagne*- Alexandre Varenne, une nouvelle réglementation est mise en place fin 1927. Et ce, pour deux raisons majeures :

D'une part, Varenne craignait que les incidents récents dus aux abus commis par les recruteurs et les employeurs nourrissent un mouvement remettant en cause la présence même des Français dans la région<sup>28</sup>. D'autre part, il fallait veiller à garantir l'approvisionnement d'une main-d'œuvre devant être de qualité et éviter la concurrence entre employeurs qui pouvait engendrer une hausse des salaires<sup>29</sup>. En effet, un rapport venait d'estimer que 25000 coolies devaient être recrutés chaque année à partir de 1927<sup>30</sup>. Les décrets de Varenne instaurent des contrats de trois ans et fixent toute une série de mesures précises déterminant les astreintes auxquelles l'employeur et l'engagé doivent se conformer : fourniture gratuite d'une portion alimentaire, d'un logement, droit à se faire

---

<sup>28</sup> Archives Nationales d'Outre-Mer (ANOM) FM/7AFFECO25 : Direction des affaires économiques. Note sur la main-d'œuvre en Indochine, 1er juin 1929.

<sup>29</sup> Murray, Martin J., "White gold or white blood ? The rubber plantations of colonial Indochina, 1910-1940" in *Plantations, peasants and proletarians in colonial Asia*, edited by E. Valentine Daniel, Henry Bernstein, Tom Brass, London, Franck Cass and Co Ltd, 1992, p. 54-55.

<sup>30</sup> Il s'agit du rapport de monsieur Fournier, l'ancien administrateur de la province de Thủ Dầu Mộng.

soigner gratuitement, etc. Le recrutement est précédé de quatre contrôles médicaux mais aussi d'un contrôle policier sur l'identité et les antécédents politiques des intéressés. On institue un pécule individuel constitué d'une retenue de 5% du salaire, versé à la fin du contrat. Ce pécule doit permettre au coolie de repartir dans sa région et s'y réinstaller à la fin de son contrat. Mais nombreux furent ceux qui durent renouveler leur contrat pour régler leurs dettes. En outre, on met en place une Inspection Générale du Travail chargée du respect de la réglementation.

Mais ce système permet surtout aux planteurs de se prémunir du fléau des désertions et ruptures de contrat, les coolies contrevenants s'exposant dorénavant à des poursuites judiciaires que ce soit de lourdes amendes représentant des mois de travail ou des peines d'emprisonnement pouvant être de plusieurs mois.

Le système contractuel ne fut pas généralisé. Il ne concernait en 1928 que 46000 des 75000 coolies, 20000 ayant le statut de travailleurs libres, les autres provenant des populations proto-indochinoises vivant à proximité des plantations, très utilisés au moment des défrichements. La proportion de travailleurs dits libres resta inférieure à 25% dans la quasi totalité des grandes plantations, hormis chez Michelin qui privilégia ce type de recrutement à la fin des années trente, ces ouvriers pouvant plus facilement être renvoyés en cas de conflits.

Dès leur promulgation, la plupart de ces dispositions réglementaires furent combattues par les colons qui les jugeaient trop protectrices à l'égard des salariés. Pour autant, les planteurs ne parvinrent pas à s'entendre pour mettre en place eux même un organisme gérant ces flux de migrants, comme le faisait avec succès leurs concurrents en Malaisie et aux Indes néerlandaises. Là encore, le milieu des planteurs faisait la démonstration de ses divisions.

S'appuyant sur la mise en place de la réglementation de Varenne et sur un taux de renouvellement des contrats relativement élevé, plusieurs historiens libéraux ont récemment conclu à l'absence de coercition dans les relations entre employeurs et salariés sur ces plantations. Non seulement l'État est présenté comme défenseur d'un équilibre entre les deux parties, mais le contractuel est décrit comme satisfait de sa condition, assuré de la

garantie de l'emploi par ce statut et conscient de son pouvoir de négociation <sup>31</sup>. A l'inverse, on peut considérer que ces mesures, non seulement visaient à préserver le système colonial mais aboutissaient en fait à renforcer une réglementation qui, malgré les dénégations du Gouverneur Pasquier, était plus proche du travail forcé que libre <sup>32</sup>. Ce « travail contraint » comme l'ont qualifié plusieurs historiens, était basé sur le fait que l'employé n'était en général pas en capacité de mesurer la portée du contrat qu'on lui faisait signer. C'est surtout l'absence totale de liberté de rupture de contrat qui permet à d'autres historiens de rapprocher ce système contractuel du travail forcé (une des caractéristiques de l'économie de plantation selon Philip Curtin). <sup>33</sup>.

N'oublions pas que nous sommes dans une région où le travail forcé et la réquisition obligatoire existent encore. Les pouvoirs publics pouvaient réquisitionner des masses de travailleurs pour des gros travaux (digues, routes, etc.) en les rémunérant. En outre, selon les régions, les contribuables doivent entre 10 et 16 jours de travaux publics par an, dénommés « prestations » ; certains jours pouvant être rachetables fiscalement. Ils ne perçoivent aucun salaire pour ce travail <sup>34</sup>. Le Bureau International du Travail n'hésite pas à assimiler ces systèmes contractuels « de contrainte indirecte » au travail forcé, à la nuance près que le système contractuel touche des masses importantes de travailleurs tandis que le système des « prestations » concerne un nombre limité d'individus pendant une courte période <sup>35</sup>. Certes, la réglementation sur la main-d'œuvre impose aux colons d'améliorer les infrastructures pour mieux loger, nourrir ou soigner les coolies. Mais d'un autre côté, elle plaçait le coolie sous la dépendance complète du patron, aussi bien dans le cadre de son travail que dans l'ensemble des actes de sa vie quotidienne. Le gouverneur Pagès estime que ce système octroyait un pouvoir quasi absolu, « régalien, périmé, abusif » <sup>36</sup> au planteur qui ne souhaite

---

<sup>31</sup> Voir la critique de cette conceptualisation positive du travail contractuel dans : Tom Brass, Henry Bernstein, « Introduction : proletarianisation and deproletarianisation on the colonial plantation », *Journal of Peasant Studies*, vol. 19, n°3/4, 1992, p. 1-40.

<sup>32</sup> Marianne Boucheret, « Le pouvoir colonial et la question de la main-d'œuvre en Indochine dans les années vingt », *Cahiers d'Histoire : revue d'Histoire critique*, n°85, 2001, p. 38-39.

<sup>33</sup> Tom Brass, Henry Bernstein, *op.cit.*, p. 12-13.

<sup>34</sup> Il fallut attendre un décret du 30 décembre 1936 pour que soient juridiquement distinguées les notions de « travail contractuel », « travail obligatoire » et « travail prestataire », le « travail libre » étant alors défini comme tout travail n'entrant pas dans les catégories précédentes.

<sup>35</sup> Jean Goudal, « Esclavage et travail forcé ». Cité par Paul Monet, *Les Jauniers, op.cit.*, p. 314-315.

<sup>36</sup> ANOM FP/28PA2 : Lettre du gouverneur général de Cochinchine à l'inspecteur des colonies Tupinier, 25 février 1937.

pas que cette toute puissance soit remise en cause par une autonomie progressive octroyée aux communautés villageoises comme le préconisaient les autorités.

C'est là une des caractéristiques de l'économie de plantation, définies par l'historien Philip Curtin : une gestion de la plantation qui intervient dans de très nombreux domaines (y compris un rôle légal et punitif), dépassant souvent le cadre d'action habituel des entreprises commerciales, et se substituant ainsi dans une large mesure à l'État.

Pour profiter d'une terre disponible, bon marché et fertile, les plantations s'établissent souvent dans des régions éloignées de toute zone densément peuplée. L'éloignement de ces plantations permet une certaine indépendance vis-à-vis du gouvernement colonial. Un administrateur dans les années trente parle « d'État dans l'État » pour les plantations Michelin ; le gouverneur en 1937 déplore quant à lui « l'esprit féodal » des directeurs des plantations Michelin ! Les colons préféraient par exemple souvent punir eux-même les coolies, par des coups, amendes ou mise au cachot, plutôt que d'attendre les résultats d'une justice éloignée et lente. On peut citer aussi l'exemple du directeur de la plantation Michelin de Dàu Tiếng qui en décembre 1932 décide de baisser les salaires de l'ensemble des coolies alors que l'autorité vient au contraire d'interdire une telle baisse pour les contrats en cours. Les coolies partis protestés contre cette violation de leur contrat furent abattus par des gardes. Trois furent tués.

Les mesures édictées par Varenne contribuèrent à améliorer incontestablement la condition des coolies même si elles ne furent pas toutes entièrement appliquées. Ainsi, les abus se perpétuent et le secteur connaît une véritable crise de la main-d'œuvre de la fin 1928 au début de 1929, crise qui connut son apogée au moment de l'assassinat, par deux activistes anticoloniaux vietnamiens en février 1929 à Hanoï, du directeur du principal organisme chargé des recrutements de coolies : Bazin.

Un rapport pour le Bureau International du Travail et la Conférence Internationale sur le travail forcé, organisée en 1929, pointèrent également la persistance des abus et le caractère contraignant de cette forme de travail. Ils demandèrent l'alignement du droit du travail dans les colonies sur celui de la métropole... toutes choses qui furent combattues avec succès par



les colons, y compris sous les gouvernements du Front populaire, qui n'apporta aucune amélioration importante dans ce domaine.

### **III-Les conditions d'existence**

#### **Un niveau de vie misérable**

La caractéristique principale concernant cette main-d'œuvre ouvrière, ce sont les salaires extrêmement bas versés par les planteurs, gages de profits plus élevés. Le pouvoir d'achat des coolies était en outre fortement entamé par les prix souvent élevés des denrées vendues dans ces plantations éloignées des grands centres. Chez Michelin, le rapport serait de 1 à 46 entre le salaire d'un adjoint du directeur et celui d'un coolie qui était, en moyenne en 1937, de 150 piastres par an. Un chiffre symbolise cet écart faramineux entre gros planteurs et coolies. Chacun des 36 administrateurs des trois principales sociétés anonymes caoutchoutières en 1939 touchait l'équivalent du salaire de 4500 coolies. On assiste à une paupérisation des coolies durant la période, leur salaire baissant, la plupart rentrant chez eux sans argent, ou contraints de rester sur place car endettés.

Les conditions d'hébergement et de nourriture étaient le plus souvent déplorables, en particulier les premières années lorsque les plantations sont créées. Les baraques réglementaires accueillant 40 coolies ne laissaient qu'1,5 mètre carré à chacun pour dormir et conserver la totalité de ses affaires personnelles pour au moins trois ans !

Michelin qui, en métropole, se voyait féliciter pour sa politique en faveur du logement ouvrier, fut au contraire en Indochine vivement critiqué par les autorités pour la médiocrité des habitations réservées à ses coolies, et son souci d'économie sordide, dicit le Gouverneur en 1937.

Les rations alimentaires, de 700 grammes de riz par jour, étaient jugées insuffisantes, notamment parce que nombre de coolies se faisaient délester d'une partie par leur supérieur,

les caïs, contremaîtres indigènes, par vol ou pour cause de remboursement de dettes. La sous-alimentation contribua grandement à l'affaiblissement des coolies.

La mortalité due aux maladies et à la malnutrition fut un fléau qui menaça l'essor économique des plantations. Elle résulte d'une exploitation effrénée de la main-d'œuvre et de l'absence presque totale, à l'ouverture des concessions, de mesures sanitaires pour la protéger. En ce sens, elle participe de cette violence faite aux ouvriers sur la majorité des grandes plantations.

On assiste à de véritables hécatombes en 1926 et 1927, quand sont créées plusieurs des plus grandes plantations, en particulier celles de Michelin. On put atteindre jusqu'à 45% de décès sur certaines (Plantation de Bù Đốp, propriété d'Octave Homberg), plusieurs ayant des taux entre 20 et 35%. Ces chiffres sont bien supérieurs à la moyenne de l'ensemble des plantations qui est de 5,4% en 1927. Ce sont les grands ensembles en terres rouges qui sont les plus touchés. Chez Michelin, sur la plantation de Phú Riềng, on aboutit à 17% de décès en 1927, pour des hommes âgés de 23 ans en moyennes et arrivés en principe en bonne santé ! Mais Michelin, on le voit, n'était pas le pire, contrairement aux chiffres faux (12000 morts sur 45000 recrutés), avancés dans un livre publié par un journaliste vietnamien -Điệp Liên Anh- en 1965, et repris depuis, à tort, par nombre d'historiens.

Il faut évoquer ici l'impact du paludisme, appelé malaria chez les anglo-saxons. Celui-ci constitue la première cause d'hospitalisation et de mortalité dans les exploitations agricoles. Les ouvriers venaient de régions où ce fléau n'existe que de façon épidémique alors qu'il sévissait ici de façon sévère en permanence en raison de la présence de forêts et de cours d'eau où nichaient les moustiques vecteurs de la maladie.

Plus de dix ans après les Britanniques en Malaisie, la lutte contre la paludisme est devenue ici un problème économique, une question d'ordre social mettant en péril l'avenir de cette mise en valeur quand certaines plantations perdaient en moins de deux ans plus de la moitié de leur effectif par décès, rapatriements ou fuites (50% chez Michelin en 1928)<sup>37</sup>.

---

<sup>37</sup> Sur ce sujet, voir Eric Panthou, « La protection médicale tardive des coolies dans les plantations d'hévéas en Indochine : l'exemple d'un service sanitaire modèle dans les plantations Michelin, 1925-1937 », Communication à la Conférence « The History of Medicine in Southeast Asia », Department of History, Ateneo de Manila, University, Manila, The Philippines, 9 January 2014. [en ligne] sur HAL. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01273583/document>

Quand le maintien de niveaux élevés de migration forcée n'est plus possible -en partie parce que les abus commis ont conduit à un quasi arrêt des recrutements en 1929-, on se rend compte qu'il serait utile de disposer, sur place, de suffisamment de travailleurs et en bonne santé. En conséquence, la santé humaine devient centrale dans la gestion des plantations. Offrir un service de santé est donc perçu comme bénéfique pour la production. Les efforts réalisés en terme de drainage, distribution de quinine, assainissement de l'habitat, le furent à la demande de l'État et avec l'aide de l'Institut Pasteur. Michelin fit alors le choix de la mise en place d'un service sanitaire modèle :

Ce fut la seule société, avec celle de Mimot, à se doter d'un hôpital, pourtant réglementaire pour les grandes plantations. Le taux de mortalité baissa très sensiblement, mais aussi le nombre de malades et hospitalisés. A Phú Riềng chez Michelin, on passe de 17% de décès en 1927 à 2,47% deux ans plus tard. Un long rapport interne réalisé par le médecin Michelin permet de démontrer que cet hôpital, malgré les coûts importants qu'il a représenté, constitue « une dépense qui rapporte » : Le nouveau service sanitaire réduit de moitié le nombre d'hospitalisés, il y a aussi beaucoup moins de blessés ou malades donc beaucoup plus de coolies au travail.

Parallèlement, on crée des écoles, des orphelinats, des centres de formations pour ouvriers spécialisés, des associations sportives et théâtrales ; on construit des églises et des pagodes. On remplace progressivement les grands baraquements par des maisons regroupant 4 couples et rappelant davantage l'habitat traditionnel. Ces progrès ne furent pas menés avec la même intensité chez tous les planteurs.

Les femmes viennent après l'achèvement des gros travaux de défrichage mais elles sont utilisées aussi pour des travaux de force puis pour la saignée, travail nécessitant de la dextérité. Elles représentent environ 15 à 20% de la main-d'œuvre sur la période considérée. Elles permettent de stabiliser la main-d'œuvre, assurer les tâches domestiques... Leur contrat sont souvent rachetés par un groupe d'hommes pour lesquels elles assurent les tâches domestiques, quand elles ne sont pas obligées de se prostituer ou de se livrer aux colons ou contremaîtres. Cette exploitation sexuelle des femmes, presque absente des archives, n'en a pas moins été très présente si on en croit le témoignage de Trần Tử Bình. Le taux de mortalité infantile est considérable, en particulier à cause du paludisme. La littérature

vietnamienne comprend plusieurs textes évoquant ces hécatombes : «La feuille d'hévéa est d'un vert magnifique, chaque arbre s'engraisse des cadavres des travailleurs ». <sup>38</sup>.

## **IV-Les conditions de travail**

### **Une durée du travail sans limite.**

La durée légale est de 10 heures, incluant en principe les trajets. En réalité c'est bien plus, les planteurs exigeant souvent 10 heures de travail effectif. Chez Michelin, l'ouvrier était à la disposition des chefs de 5 heures du matin à 17h. Cela était valable 7 jours sur 7, les ouvriers chargés de la saignée devant également travailler le dimanche matin, afin de rentabiliser au maximum les hévéas. L'inspecteur rendant compte de la grève des coolies de Phú Riềng en février 1930, rend justice à leur demande d'abaissement de cette durée : « Hé bien, il faut le dire carrément : 10 heures de travail agricole, dans ce pays, c'est énorme, c'est trop demander ».

Les accidents du travail très nombreux, notamment lors des défrichements : défrichement, trouaison (réalisation à la pelle de milliers de centaines de milliers de trous dans une terre due pour planter les hévéas), désherbage autour des plants, récolte et portage du latex sur de grandes distances sont autant de tâches harassantes assurées dans des conditions climatiques difficiles, au milieu des moustiques, serpents et autres fourmis carnivores.

Michelin fut le précurseur des méthodes tayloristes et du processus d'industrialisation de l'hévéaculture. Mise en place des quotas, du travail à la tâche, recherche permanente de la hausse de la production et des rendements, progrès agronomiques, etc.

Ces principes ont été progressivement étendus ailleurs, notamment dans le domaine de la décomposition des gestes du saigneur ; mais c'est chez Michelin qu'ils sont appliqués avec le

---

<sup>38</sup> Extrait du « ca dao don dien cao su » in Van tho yeu nuoc va cach mang, (*La littérature patriotique et révolutionnaire*, 1959, Hanoï, tome II, p. 254).

plus d'efficacité. Les plantations d'Indochine furent ainsi les plus modernes du monde dès la fin des années trente et celles ayant les plus hauts rendements.

Mais ceci a conduit dans le même temps à accélérer la dégradation de la force de travail<sup>39</sup>.

Les administrateurs coloniaux ne manquèrent pas de pointer qu'un tel système aboutissait à déshumaniser le travail :

« Elle [l'entreprise Michelin] assimile trop, néanmoins, les travailleurs à des machines destinées à accomplir une tâche déterminée dans un temps donné, sans tenir compte du facteur purement humain qu'il est indispensable de ne pas perdre de vue lorsqu'il s'agit d'individus ».

Symptomatique du désintérêt des colons à l'égard du sort des coolies, ceux-ci ne sont pas désignés par leur nom mais par un numéro, accroché sur une pancarte autour de leur cou, et doivent s'appeler entre eux ainsi. Ceci fut tellement assimilé par les coolies que les enfants nés sur place appelés leurs parents par leurs numéros.

Se met donc en place une agronomie de surveillance qui à la fois doit limiter l'arbitraire, mais n'éradique pas la violence de l'encadrement.

La base de la réussite des objectifs, c'est le contrôle de la main-d'œuvre, affublée de tous les préjugés racistes (les Tonkinois sont décrits dans un Mémento destiné aux surveillants français de la plantation Michelin comme « paresseux », se plaignant tout le temps, truqueurs, « affabulateurs », « désespérants », d'une « race primitive »). Le coolie est décrit comme joueur, dépensier, principal coupable de son endettement chronique et de sa dépendance auprès de son encadrement. Le coolie est de façon plus générale considéré comme un enfant sur lequel le colon européen doit assurer sa tutelle, ce qui justifie aux yeux des colons tout ce régime de punitions et contrôle.

---

<sup>39</sup> Voir sur ce sujet, Eric Panthou, « Organisation scientifique du travail et progrès agronomiques : quelques bases du succès économique et du particularisme des plantations Michelin au Viêt-nam », in. Dominique Barjot, Thi Hoai Trang Phan (sous la dir. de), *Économie et développement durable : héritages historiques et défis actuels au sein du monde francophone*, Paris, Publications de la Société française d'histoire des outres-mers, 2016, p. 174-188.

Le caï encadre un groupe de coolies ; le contrôleur indigène vérifie ponctuellement si le coolie a bien saigné l'arbre et n'a pas trafiqué sa quantité d'hévéa en y ajoutant de l'eau <sup>40</sup> ; un assistant européen supervise les caïs et les contrôleurs afin d'éviter les problèmes d'arbitraire ; chaque surveillant européen doit ensuite rendre des comptes sur le rendement des divisions dont il a la charge auprès du chef de culture, lui-même placé sous le directeur. Il faut savoir que les plantations étaient généralement entourées de barbelés, que des postes de gendarmes étaient installés souvent à proximité et que les sociétés puissantes comme Michelin recoururent à leur propre milice, malgré la désapprobation des autorités. Les gardes armés -recrutés après l'assassinat d'un assistant Michelin en 1927-, ainsi que les miliciens installés aux abords des plantations surveillent les coolies pour éviter les fuites ou les incidents. Plusieurs auteurs inspirés par les écrits de Michel Foucault ont d'ailleurs insisté sur les similitudes entre la vie carcérale et celle des grandes plantations <sup>41</sup> : l'exiguïté des espaces personnels, l'isolement (contacts inexistant avec les populations autour), l'omniprésence des gardes, leur brutalité, les appels deux fois par jour, la mise en contact de révolutionnaires avec des hommes et femmes venant de régions et milieux différents.

Michelin se distingue par sa volonté, dès son implantation, de recourir aux méthodes industrielles tant dans l'organisation du travail, que dans les procédés de fabrication. Le recours aux avancées agronomiques, la mise en place de ses propres expériences, contribuent à faire de ces plantations des modèles, grâce à l'apport massif de capitaux financiers et humains (ingénieurs). Mais ceci a conduit dans le même temps à accélérer la dégradation de la force de travail.

## **V-Les plantations Michelin, emblématique de la violence coloniale**

Si les plantations Michelin semblent être celles où les cas de mauvais traitements ont été signalés les plus souvent, les cas de violences sont décrits dans plusieurs grandes

---

<sup>40</sup> La méthode de contrôle est longue et précise chez Michelin, ce qui retarde d'autant plus le moment où le saigneur est libéré. Archives Nationales du Viêt-nam, centre n°2 (ANVC2) Goucoch II A 45/224 (1). Rapport sur l'organisation du travail..., *op.cit.*, p. 23. Copie confiée par Christophe Bonneuil.

<sup>41</sup> Peter Zinoman, *The Colonia Bastille : A History of Imprisonment in Vietnam, 1862-1940*, Berkeley CA: University of California Press, 2001. Cité par Michitake Aso, *op.cit.*, p. 32.

plantations, notamment à Bù Đốp (Société indochinoise des cultures tropicales présidée par Octave Homberg), chez Mimot et sur les plantations de la Société de Giá nhãn.

Ces pratiques brutales s'inscrivent dans le cadre d'un État colonial dont la nature profonde est celle d'un État policier<sup>42</sup>, et ce dans un contexte marqué par l'aggravation de la répression à l'encontre des mouvements nationalistes et communistes en plein essor à la fin des années 1920. Elles s'ajoutent à l'indifférence des colons pour les indigènes, aux humiliations dont ils étaient les victimes quotidiennes<sup>43</sup>. Cette violence constituait un des fondements de la domination des blancs<sup>44</sup>. Cette question de l'indifférence des colons à l'égard des coolies et l'incapacité des premiers à imaginer que leurs salariés pouvaient revendiquer et se tourner vers les mouvements nationalistes et communistes, est l'objet principal de l'ouvrage de Margaret Slocomb centré sur les plantations d'hévéas du Cambodge au temps de l'Indochine<sup>45</sup>.

Sur les plantations, le recours à la force et aux châtiments est rendu légitime par les colons en raison de la soi-disant trop grande permissivité des autorités. Les planteurs non seulement réfutaient le qualificatif de « jauniers » que certains journalistes et hommes politiques leur affublaient, mais considéraient au contraire faire œuvre humanitaire<sup>46</sup>. Marianne Boucheret souligne à juste titre que l'article 37 des arrêtés pris sur la main-d'œuvre par Varenne reflète une permissivité à l'égard des violences commises par le personnel encadrant des plantations<sup>47</sup> : « Le fait de placer un engagé sous la direction ou la surveillance de toute personne ayant été condamnée à deux reprises par un tribunal criminel ou correctionnel pour sévices contre des indigènes ou des ouvriers entraînera d'office la résiliation de son contrat. »

---

<sup>42</sup> Sur 40000 Européens présents, on compte 9000 militaires. Jean Goudal, *Problèmes de travail en Indochine*, Genève, 1937, Publications du Bureau International du Travail, p. 8.

<sup>43</sup> Le tutoiement des Indochinois n'est interdit qu'en 1941.

<sup>44</sup> « La brutalité, l'humiliation marquent le socle implicite qui règle les rapports avec l' « indigène ». Il a son axiome : le tutoiement pour presque tous ; son précepte : « Il ne faut pas perdre la face » ; son recours : les coups. » Daniel Hémerly, *Révolutionnaires vietnamiens et pouvoir colonial en Indochine : communistes, trotskystes, nationalistes à Saigon de 1932 à 1937*, Paris, Maspero, 1975, p. 81.

<sup>45</sup> Margaret Slocomb, *Colons and Coolies : The Development of Cambodia's Rubber Plantations*, Bangkok: White Lotus Press, 2007, 180 p.

<sup>46</sup> Maître Mathieu, président du Syndicat des planteurs déclare à Paul Reynaud, Ministre des Colonies, que si les planteurs « méprisent leurs calomniateurs, c'est qu'ils ont conscience d'être sans reproche. [ ] A force de compréhension mutuelle, l'harmonie règne aujourd'hui entre employeurs et engagés... » *Bulletin du Syndicat des Planteurs de Caoutchouc d'Indochine (B.S.P.C.I.)*, octobre 1931.

<sup>47</sup> Marianne Boucheret, *Les plantations d'hévéas...*, *op.cit.*, p. 277-278.

Cette remarque prend tout son sens quand on sait que généralement, ces violences étaient commises en toute impunité, sans dépôt de plainte. Dans ces conditions, menacer de renvoi un colon déjà condamné, c'est renoncer à toute espèce de pression sur cet encadrement. Il existait d'ailleurs un discours, tant chez les autorités que chez les planteurs, présentant les punitions corporelles comme tolérées voire même demandées par les coolies qui, soi-disant les préféraient aux sanctions sous forme de retenues sur salaire.

Ainsi, c'est une véritable impunité dont bénéficiaient les colons coupables de brutalité contre les indigènes, y compris pour des mises à mort.

Violence morale et physique immédiate et permanente sur les plantations. Chez Michelin, il y a la volonté de mater toute velléité de résistance. Cela fait partie des consignes du directeur.

Ces violences ont entraîné des vengeances de la part des coolies. Meurtre de Monteil en 1927 chez Michelin, douze caïs assassinés par des coolies, par représailles, sur la seule année 1928<sup>48</sup>.

La mort de coolies tués par leur caï ou l'assistant sont moins rares. Beaucoup de cas ont sans doute été dissimulés si on en croit le rapport d'un mandarin en 1928 et le témoignage de coolies, Trần Tử Bình en premier.

En 1928, l'inspecteur Delamare effectue plusieurs visites dont une eut un retentissement à l'échelle de la colonie car ses conclusions, très critiques, ont été rendues publiques. Sur la plantation Michelin de Phú Riềng, il établit que des coolies ont été torturés, enfermés, mis au fer, sous les ordres du directeur lui-même. Il y a poursuite des violences dans les années trente, mais de façon moins systématique, notamment de la part des cadres européens. En 1936, sur 56 coolies d'un village de la plantation de BẾN CỬI, 44 se plaignent d'avoir subi des sévices (coups, cachot, privation de nourriture)<sup>49</sup>.

<sup>48</sup> Pierre Brocheux, « Le prolétariat des plantations d'hévéas au Viêt-Nam méridional : aspects sociaux et politiques (1927-1937) », *Le Mouvement Social*, n°90, janvier-mars 1975, p. 55-85.

<sup>49</sup> Le 25 mai 1937, Garnier, directeur des Plantations de la Société B.I.F., à Túc Trung, frappe trois coolies. Il est condamné en correctionnelle à 50 francs d'amende ...avec sursis. ANOM : Rapport de l'inspecteur du travail Maurice Esquivillon sur le « Régime de la main-d'œuvre engagée », 12 novembre 1937.

En 1928, un cadre Belge de la plantation de Mimot avait été expulsé suite à des violences sur les indigènes. La société dirigée par Octave Homberg jugea utile de contester cette décision, confirmée par un rapport du 10 mars 1928 de l'inspecteur des colonies Demongin qui concluait à la grande indulgence des sanctions pénales prises à son encontre



Des faits similaires se produisent à Dầu Tiếng, l'immense plantation de 9000 hectares appartenant à Michelin, et à la plantation de Quản Lợi. A chaque fois, l'impunité prévaut pour les européens jugés responsables.

### **L'encadrement livré à lui-même**

Il y a sur les plantations Michelin 1 assistant européen pour 350 coolies, répartis sur 600 hectares en moyenne. De nombreux assistants sont d'anciens militaires ou gendarmes de la colonie. Il y a aussi des métis, considérés comme inférieurs aux Européens et rejetés par la population annamites. L'impossibilité d'assurer une surveillance efficace de la part des assistants suppose qu'ils se reposent sur l'encadrement indigène et aussi qu'ils exercent une pression engendrée par la recherche permanente du profit : amendes<sup>50</sup>, punitions, coups.

Placés juste au dessus des coolies et chargés de répercuter les consignes des assistants européens, les caïs étaient nécessairement les plus exposés aux plaintes. Mais W. S. Kalikiti, sur la base de plusieurs entretiens avec d'anciens coolies, a pointé avec justesse que ces plaintes étaient davantage tournées contre le système que contre ces individus<sup>51</sup>. Ceux-ci n'étaient que les exécutants d'un système exigeant des rendements toujours plus élevés, une organisation du travail quasi militarisée. Le fait qu'ils étaient eux-mêmes l'objet de violence de la part d'assistants européens atteste que les caïs étaient davantage la partie vulnérable du

---

ANOM FM/7AFFECO26 : Le gouverneur général de l'Indochine, Pasquier, à Monsieur le Ministre des Colonies, au sujet des lacunes graves dans les soins donnés aux travailleurs engagés par contrat sur les plantations de Mimot, 6 mars 1929. Pour coups et blessures, le cadre belge ne reçut que 3 mois de prison. Il avait notamment laissé menotté debout un coolie une nuit entière avant de le frapper de 26 coups de nerfs de bœuf sans qu'aucun soin ne soit prodigué à ce dernier ensuite. Il frappe ensuite violemment 4 autres coolies dont une femme enceinte de 6 mois occasionnant un arrêt de travail de plusieurs semaines pour chacun. Le Directeur D'Ursel est lui condamné à 100 francs d'amende avec sursis pour complicité. Il avait mis en place un système d'amendes très lourdes additionnées de châtiments corporels. Toute tentative de désertion occasionnait 10 coups de rotins infligés devant l'ensemble des coolies. « Les faits commis [ ] sont nettement criminels et eussent pu être portés devant la Cour d'Assises » constate un Inspecteur des colonies cité par un rapport. Celui-ci estime d'ailleurs que Varenne a fait preuve de mansuétude en se contentant d'expulser le cadre et en ne faisant pas la même chose pour le directeur jugé principal responsable « du régime de violence systématique sur la plantation de Mimot ». ANOM FM/4AFFECO51 : L'Inspecteur de 1ère classe des colonies A. Le Conte à Monsieur le Ministre des Colonies. Objet : Affaire Verhelst, plantation Mimot, 18 juin 1928.

En novembre 1936, un coolie de la plantation de Bén Cùi, Société Indochinoise des Plantations d'Hévéas, se suicide après avoir subi sévices et emprisonnement orchestrés par le sous-directeur Schmitz. Celui-ci fut condamné à trois mois de prison avec sursis. ANOM NF/2404 : Annexe au rapport n°127 du 2 novembre 1936. Cité par Pierre Brocheux, "Le prolétariat des plantations...", *op.cit.*, p. 76

<sup>50</sup> Les amendes disparaissent partout à la fin des années trente.. hormis chez Michelin, au grand dam des autorités.

<sup>51</sup> W. S. Kalikiti, *op.cit.*, p. 275-276.

système que les coupables. Issus parfois des rangs des coolies, originaires souvent des mêmes villages que leurs subalternes, ils partageaient leur condition. Plusieurs n'hésitèrent pas à défendre les ouvriers contre les réprimandes de leurs supérieurs. D'autres s'engagèrent aux côtés des communistes et comptèrent parmi les meneurs de plusieurs actions collectives. Trần Tử Bình nous apprend que les hommes à l'origine de la première cellule communiste à Phú Riềng n'étaient pas des coolies de base.

La violence, se traduit aussi par des suicides, des évasions nombreuses (jusqu'à 1/3 des nouveaux arrivants chez Michelin, 10% à l'échelle des grandes plantations), le mal-être des coolies dû à ces conditions de vie mais aussi à leur inadaptation à un univers forestier qu'ils avaient toujours redouté, se traduit aussi par le faible taux de renouvellement des contrats, notamment chez Michelin. Aucun renouvellement ici au début des années trente, 1/3 ensuite contre 2/3 ailleurs à la fin des années trente. Cette main-d'œuvre est donc très instable. En 1930, pour maintenir un effectif de 22000 contractuels, il a fallu en recruter 75000<sup>52</sup>. Beaucoup fuient pour grossir les rangs de la population urbaine ou rurale méridionale.

### **Une société hiérarchisée.**

L'expérience de la plantation rigidifie et accentue les hiérarchies raciales, de genre et de classe. Le caractère hétérogène des sociétés de plantations est utilisé comme un atout dans la gestion des plantations, selon la stratégie bien connue du « diviser pour mieux régner ». On sépare travailleurs contractuels et libres, Tonkinois et Annamites, peuples Kinhs et peuples proto-indochinois vivant dans les forêts autour des plantations pour faire la chasse aux déserteurs. On sépare nettement les habitations des colons de celles des coolies, les seconds s'entassant dans les secteurs humides de fonds de vallée, sans moustiquaires, quand les premiers occupent des logements en dur, parfois fastueux, isolés des secteurs infestés de moustiques. Jamais un coolie ne peut s'approcher de la maison du directeur, hormis s'il est serviteur. Les planteurs s'appuyèrent ainsi sur les préjugés culturels, religieux existant entre Tonkinois, Annamites et Cochinchinois.

---

<sup>52</sup> Pierre Brocheux, "Le prolétariat des plantations...", *op.cit.*

## VI-Le temps des luttes et les critiques des autorités

Si l'historiographie tend à placer les origines du mouvement communiste vietnamien au nord du pays, la venue massive de coolies issus de ces régions du Tonkin et de l'Annam vers les grandes plantations d'hévéas de Cochinchine ou du Cambodge, au sud, a joué un rôle déterminant dans l'essor du communisme à la fin des années vingt puis au-delà.

la Ligue de la jeunesse révolutionnaire du Viêt-Nam, plus connue sous le nom de Thanh Niên, organisation anticolonialiste créée en 1925, dirigée en sous main par les communistes, incita ses membres à rejoindre les usines, les ports, les plantations pour y gagner la masse des ouvriers à la cause nationaliste et révolutionnaire. Trần Tử Bình fut l'un de ses jeunes sympathisants du Thanh Niên, lettrés, qui rejoignirent les plantations plutôt que s'exiler en Chine, pour fuir la répression, comme des centaines de jeunes et militants le firent. Ce processus de « prolétarianisation » résulte des décisions du VI<sup>e</sup> congrès de l'Internationale Communiste, le Komintern, fin 1928. Dans chaque organisation communiste, les militants issus des milieux dits « intellectuels » ou « petits bourgeois » durent céder la place à des ouvriers.

Certains historiens estiment que la dureté de l'encadrement, l'organisation quasi-militaire des plantations ont contribué à effacer les barrières traditionnelles entre peuples originaires de l'Union Indochinoise et renforcèrent une conscience nationaliste et révolutionnaire. Le système de plantation fut un facteur d'intégration nationale selon Pierre Brocheux. Le succès des communistes reposa sur le fait qu'il surent allier des revendications économiques très concrètes avec des revendications politiques générales. Les luttes ouvrières incluent une composante anticolonialiste implicite et par conséquent politique, même si elles se cantonnent dans des revendications économiques. En outre, les formes de résistance sont en grande partie inspirées des luttes des campagnes : assassinat brutal de Monteil, révolte armée de Phú Riềng, marches sur la ville, serment de sang prêté dans la forêt, etc. La conscience paysanne pénètre encore largement ce prolétariat<sup>53</sup>.

---

<sup>53</sup> Pour une étude récente sur le sujet, voir Eric Panthou, « Les formes de résistance des travailleurs des plantations d'hévéas d'Indochine (années 1920-années 1930) et les mémoires du coolie Trần Tử Bình » in Eric Guérassimoff et Issiaka Mandé (dir.), *Le travail colonial. Engagés et autres travailleurs migrants dans les empires 1850-1950*, Paris, éditions Riveneuve, 2016, p. 463-488

Les communistes profitèrent de l'autorisation de créer des associations culturelles et sportives voire culturelles, pour en prendre le contrôle, et renforcer ainsi leur influence au sein de communautés ouvrières imprégnées des pratiques paysannes solidaires. Ils créèrent aussi des syndicats clandestins, comme à Phú Riềng, décrits par Trần Tử Bình. Ce processus de prise de contrôle de ces associations a également facilité les rencontres avec les coolies d'autres villages ou plantations. Le monde des plantations n'était donc pas complètement hermétique.

Dans l'histoire du mouvement ouvrier vietnamien, acteur majeur du combat pour l'indépendance, la révolte de la plantation Michelin de Phú Riềng en février 1930 reste connue comme la première protestation d'ampleur ayant obtenu des avancées sociales sous la direction du Parti Communiste Indochinois créé au même moment. Il marque l'irruption des ouvriers dans le processus révolutionnaire qui gagne ensuite la paysannerie. Les autorités font le choix de la répression à l'échelle de la colonie : des centaines de personnes sont assassinées, plusieurs villages bombardés, des dizaines de vietnamiens sont condamnés à mort et des dizaines de milliers d'hommes et femmes sont emprisonnés pour raison politique. Le Parti communiste est presque éradiqué fin 1931.

La révolte de Phú Riềng ne fut pas réprimée dans le sang par les 500 miliciens acheminés en urgence, car les ouvriers décidèrent de poser les armes qu'ils avaient saisies auprès des quelques gardes venus les arrêter au début. Mais Trần Tử Bình fut condamné à 5 ans de prison au bagne de Poulo Condor à la terrible réputation.

Si plusieurs mouvements sociaux surgirent dans le reste de l'Indochine les mois suivants la révolte de Phú Riềng, le reste des plantations fut plutôt calme jusqu'aux protestations de 1936 qui vinrent en écho à la grève générale dans l'industrie en métropole et aux mesures sociales arrachées lors des accords de Matignon.

La crise économique qui frappe les plantations entre 1929 et 1935 aboutit à deux phénomènes. D'une part, le processus d'extension des concessions et des surfaces plantées s'interrompt, mettant dans le même temps fin aux grands travaux dangereux et épuisants. Les planteurs profitent de cette pause pour, sous la pression des pouvoirs publics et du contrôle de l'Inspection du Travail, améliorer les conditions de vie des ouvriers et donc leur

productivité. D'autre part, cette période est celle où les salaires sont diminués, où les effectifs se réduisent et où le travail à la tâche s'est généralisé. Ceci aboutit à une hausse des rendements et donc à une hausse de la charge de travail des coolies. Confrontés à ces processus contradictoires dans leurs conditions de vie et de travail, ces derniers vont en général être amenés à réduire leurs mouvements de protestation<sup>54</sup>. A côté des menaces de répression, la peur de perdre son emploi a sans doute joué un rôle dans cette modération, preuve que la situation matérielle des coolies était probablement meilleure que celle des contractuels retournant dans leur région d'origine. On a vu que ceux-ci étaient dépourvus le plus souvent de tout pécule leur permettant d'assurer leur installation.

A l'arrivée de Léon Blum au pouvoir en 1936, la désignation du militant anticolonial Marius Moutet comme ministre des Colonies, la mise en place de la commission Guernut chargée d'étudier la condition des travailleurs dans les colonies et l'essor des organisations ouvrières en métropole, suscitèrent un grand espoir parmi les coolies et la population indigène. D'importantes grèves surgirent alors entre juin 1936 et l'été 1937 dans de nombreuses usines du pays mais aussi dans les grandes plantations, notamment celle appartenant à Michelin. Ces luttes débouchèrent notamment sur une augmentation générale des salaires, la reconnaissance officieuse du droit des coolies à désigner des délégués en cas de conflits. Plus généralement, sur la période 1927-1940, les luttes ont servi à faire ralentir les cadences, réduire l'arbitraire et la violence, améliorer l'alimentation et les conditions de travail. Trần Tử Bình l'explique bien pour le cas Michelin. Tout au long de la période, on doit relever la permanence des revendications concernant le respect de la dignité humaine.

Tout au long des années 1920 et 1930, les autorités arrêtaient les meneurs et les planteurs firent le choix de renvoyer dans leur province d'origine parfois par groupes de plusieurs centaines, les coolies considérés comme « contaminés » par cette agitation communiste.

---

<sup>54</sup> John Tully, *The Devil's Milk : A social history of rubber*, New York, New York University Press, 2011, 416 p. (voir particulièrement le chapitre 6 : the coolie revolts, p. 260-279)

Malgré quelques velléités de transpositions de mesures réglementaires et sociales aux Colonies, le gouvernement Blum, avec le soutien du PCF<sup>55</sup>, n'apporta aucune amélioration majeure au sort des ouvriers agricoles.

Après 1945, les plantations du sud Indochinois puis du Sud-Viêt-nam furent des bastions du Viêt-Minh puis du Viêt-Cong. Et surtout, les plantations ont été des écoles de formation des premiers militants ouvriers et communistes dont plusieurs rejoignirent ensuite les villes ou les prisons et étendirent leur influence.

## Conclusion

La culture de l'hévéa en Indochine a été un succès économique. Le fait que ce secteur se soit développé ici tardivement par rapport aux autres nations d'Asie du Sud-est a constitué plutôt un atout, notamment parce qu'il a pu intégrer les progrès agronomiques récents (greffes) et les progrès en terme d'organisation scientifique du travail ; parce qu'il a aussi été très rapidement une agriculture intensive, très capitaliste, comme l'État l'avait encouragé.

Si le caoutchouc français a été un caoutchouc qui a coûté cher aux imposables, par le coût des investissements routiers, les concessions cédées à vil prix, les exonérations d'impôts aux planteurs, les aides massives versées au moment de la crise de 1929 puis après 1945 (aides financées en premier lieu par l'impôt sous lequel croulait la paysannerie), les dépenses considérables pour protéger militairement les plantations après 1945, etc., il n'en résulte pas moins que les grands groupes implantés dans ce secteur ont construit des fortunes colossales tout au long de la période considérée.

Ainsi, pour Michelin, ce fut une affaire très rentable : 80 millions de francs de bénéfices en 1940 contre 30 millions dans ses usines en métropole. Si Michelin fut sans doute la société qui connut le taux de profits le plus élevé, celui-ci demeure très important ailleurs, y compris pendant la Seconde Guerre mondiale, l'après 1945 marquant un déclin. Bien des

---

<sup>55</sup> Tout en continuant à se prononcer formellement pour le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, le PCF soutenait en fait une politique de collaboration de classes visant à empêcher la conquête des colonies par les forces dites fascistes, en l'occurrence le Japon

indices suggèrent donc que la rentabilité du capital a été en Indochine longtemps exceptionnelle.

L'introduction de la culture de l'hévéa n'a pas servi les intérêts de la colonisation, même si la production de la colonie fournit un surcroît de moyens de paiements pour les achats opérés à l'étranger. Le coût en a été bien supérieur. Il s'agit d'un caoutchouc cher, les subventions freinant le développement du caoutchouc synthétique. On peut aussi relever que l'État français paie au prix fort l'illusion que l'extension des plantations en Cochinchine et au Cambodge enracerinerait la présence française dans la région. En fait, la recherche effrénée de profits, leur maintien en temps de crise, a engendré une exploitation très dure qui renforce le rejet de la domination française et la propagation des idées révolutionnaires et nationalistes. « En regard, l'action sociale de quelques colons et sociétés compte peu. Parce qu'est méconnu le potentiel explosif que constitue l'accumulation des souffrances physiques et morales des ouvriers des plantations, la réponse répressive adoptée aussi bien par certains planteurs, en particulier Michelin, que par les autorités, pousse les populations autochtone à assimiler pouvoir politique et pouvoir économique, surtout après le refus de l'indépendance du 2 septembre 1945 »<sup>56</sup>.

En attribuant en 2001 à titre posthume au général Trần Tử Bình, la médaille d'Hồ Chí Minh pour les services rendus à la nation et en rééditant en 2007 *Đỏ Phú Riêng*, ses mémoires de leader de la révolte de 1930, le régime vietnamien confirme l'importance qu'il accorde à la mémoire de ces luttes et au rôle majeur qui joua le Parti Communiste dans le processus aboutissant à l'Indépendance.

Pourtant, après une période de quelques années après la défaite militaire américaine de 1975, pendant lesquelles l'hévéaculture est très fragilisée par les destructions liées à la guerre, la désorganisation du pays, le départ de tous les techniciens européens qui seuls maîtrisaient les techniques agronomes et industrielles, le secteur est devenu progressivement un secteur majeur de l'économie vietnamienne. Ainsi, aujourd'hui, le Viêt-nam est en passe de devenir le second producteur mondial, avec près d'un million de tonnes produites, contre 70000 en 1954 à l'indépendance.

---

<sup>56</sup> Dominique Barjot, « En lisant les thèses récentes. Marianne Boucheret, Les plantations d'hévéas en Indochine ... ». [Consultable en ligne]. <http://www.cairn.info/revue-entreprises-et-histoire-2011-3-page-189.htm>

C'est toute une partie du sud Viêt-nam qui a vu sa physionomie changer avec ces plantations sur quelques dizaines de milliers de km carré dès 1930, des populations proto-indochinoises qui ont été chassées, d'autres déplacées par centaines de milliers à la fois au sud de ce qui sera le Viêt-nam mais aussi dans le protectorat du Cambodge, sans parler ici des dégâts sur les écosystèmes, “une forêt sans oiseau” comme disait déjà en 1937 le sénateur en mission Justin Godart.